



**COMMUNE DE
CHAMBLON**

**Rapport de gestion
2021**

Rapport de la Municipalité de Chamblon au Conseil Général sur la gestion de l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art.34) ;
- du règlement du Conseil général de Chamblon du 8 novembre 2006 (art. 85),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion de l'année 2021.

Les comptes accompagnés des commentaires sont déposés séparément.

Le rapport sur la gestion a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Max Holzer

Rachelle Hofmann



Gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Max Holzer :

Administration générale – assurances – citernes et pollution – finances - informatique et internet – règlements communaux – responsable employés communaux et entreprises – temples et cultes/religions.

Blaise Nicole :

Domaines – police des constructions – routes et chemins – terrains et aménagement territoire.

Jean-Pierre Blanc :

Défense incendie (SDIS) – eaux – éclairage public – épuration et égouts – fondation sportive du Mont de Chamblon – forêts – protection civile – police – services industriels.

Vesna Bozovic :

Ecoles – parascolaire – santé publique – sécurité sociale – services sociaux (déléguée RAS) – transports publics et scolaires (horaires).

Antonino Casimo :

Cimetière – déchets – loisirs – manifestations – parcs publics et arrêts de bus – patrimoine construit – refuge – sports et places de sports.

CONSEIL GENERAL

Fort de **55** membres au 31.12.2021, le Conseil général siège sous l'autorité de :

<u>Président</u> :	Daniel PONCET
<u>Vice-présidente</u> :	Marie-Claire PILLOUD
<u>Secrétaire</u> :	Jean-Pierre GENEVAY
<u>Secrétaire-remplaçante</u> :	Véronique HAAS
<u>Huissier</u> :	Olivier HENNY

Les contacts intervenus entre Monsieur le Président, ainsi qu'avec son bureau et les membres de la Municipalité ont été excellents tout au long de l'année 2021.

Le Conseil général a tenu **3** séances décisionnelles en 2021 soit les 14 juin, 1^{er} novembre et 6 décembre 2021.

Les **11** préavis municipaux suivants ont été présentés aux Commissions et au Conseil général et tous ont été acceptés :

- **Préavis n° 01/21** relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2020 ;
- **Préavis n° 02/21** relatif à l'arrêté d'imposition 2022 ;
- **Préavis n° 03/21** relatif aux indemnités du bureau du Conseil, des membres des commissions, du Président et du Secrétaire du Conseil, du Syndic et des membres de la Municipalité ;
- **Préavis n° 05/21** relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois (refusé par les communes membres de l'Association intercommunale) ;
- **Préavis n° 06/21** relatif aux autorisations générales pour la législature 2021-2026 ;
- **Préavis n° 07/21** relatif au Règlement sur la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire ;
- **Préavis n° 08/21** relatif au Budget 2022 ;
- **Préavis n° 09/21** relatif au Plafond d'endettement lié aux emprunts et aux cautionnements pour la période 2021-2026 ;
- **Préavis n° 11/21** relatif à l'achat d'une benne compacteuse à papier-carton ;
- **Préavis n° 12/21** relatif à une demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains ;
- **Préavis n° 13/21** relatif au remplacement et extension d'une conduite d'eau sous pression à la Rue des Grandes Vignes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

a) Commission de gestion et finances :

Freddy BERNEY, Fabrice DELACRETAZ, Damien DEGRANGE (Président), Jonathan MARENDAZ et Françoise SCHENK

b) Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes :

Christiane BERNEY, Annette GERBER-MÜHLESTEIN, Lise HOFMANN et Marta MIZRAJI

c) Commission d'urbanisme :

Laurent BERTSCHI, Jean-Luc CHEVALLEY, Béat HOLZER, Denis LEUBA (Président) et sébastien TONDINI

Suppléants :

Christiane BERNEY et Didier LAUBSCHER

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 :

a) Commission de gestion et finances :

Damien DEGRANGE (Président), Bruno KARLEN, Antoine ROUILLER, Jonathan MARENDAZ et Françoise SCHENK

Suppléant :

Simon PILLOUD

d) Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes :

Christiane BERNEY, Christian CALAME, Marta MIZRAJI et Annette GERBER-MÜHLESTEIN

e) Commission d'urbanisme :

Brigitte AFFOLTER, Joachim BAERT (Président), Christiane BERNEY, Pierre DENERVAUD, Jérôme HOLZER, Yoann GUIDUCCI, Sébastien TONDINI et Jean-Pierre ZIMMERLI

MUNICIPALITE

Lors de chaque séance du Conseil général, la Municipalité a informé les conseillères et conseillers généraux de ses activités et des travaux entrepris.

La Municipalité s'est réunie les lundis à 16h30 dès le 10 janvier 2021.

PERSONNEL COMMUNAL (jusqu'au 31.12.2021)

Administration communale :

- Rachelle HOFMANN Préposée au Contrôle des habitants
 Secrétaire municipale
- Arlette SUNIER Boursière

Externes :

- Jonathan Marendaz Employé responsable de la déchetterie et du
 déneigement
- Eric Schaffner Employé responsable de la voirie et de l'entretien
 courant de l'extérieur des bâtiments communaux
 Huissier
- Entreprise Pury SA Entretien des espaces verts
- Entreprise Pavillard Éparage
travaux agricoles Sàrl
- Entreprise Flonet Conciergerie intérieure des bâtiments communaux et
nettoyage Sàrl surveillance scolaire

ASSOCIATIONS ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Les relations entretenues avec les associations de même qu'avec les communes avoisinantes sont excellentes.

Rencontres intercommunales 2021 :

- | | |
|-------------|---|
| 5 mai | AggloY – Commission consultative intercommunale |
| 11 mai | ORPC – Assemblée générale du Conseil intercommunal |
| 19 mai | Entente scolaire – Séance intercommunale |
| 3 juin | Groupement forestier de Champvent-Vuiteboeuf – Assemblée générale |
| 9 juin | ARAS Jura-Nord vaudois (JUNOVA) – Séance intercommunale |
| 23 juin | Police Nord Vaudois – Conseil intercommunal |
| 29 juin | ARAS Jura-Nord vaudois (JUNOVA) – Séance d'installation des nouvelles autorités |
| 22 avril | SDIS – Assemblée générale du Conseil intercommunal |
| 26 août | ORPC – Séance d'installation des nouvelles autorités |
| 6 septembre | Police Nord Vaudois – Conseil intercommunal |
| 8 septembre | Police Nord Vaudois – Séance d'installation des nouvelles autorités |

21 septembre	ORPC – Assemblée générale du Conseil intercommunal
23 septembre	SDIS – Assemblée générale du Conseil intercommunal
23 septembre	Entente scolaire – Séance intercommunale
29 septembre	ARAS Jura-Nord vaudois (JUNOVA) – Séance intercommunale
7 octobre	Groupement forestier de Champvent-Vuiteboeuf – Assemblée générale
13 octobre	AggloY – Commission consultative intercommunale

VISITE PREFECTORALE ANNUELLE

La traditionnelle visite préfectorale prévue initialement le 3 décembre 2021 a été reportée au 1^{er} février 2022.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS ET PROMOTIONS CIVIQUES

Au vu de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé, avec regrets, d'annuler cet événement.

SORTIE DES AINÉS ET DU PERSONNEL COMMUNAL

En 2021, la traditionnelle sortie des aînés a été remplacée par un repas de midi organisé au Restaurant des Casernes à Chamblon.

Nombre d'invités :	91
Nombre de participants :	49

FONDUE DE REMERCIEMENTS

Au vu de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé, avec regrets, d'annuler cet événement.

80-90-100 ANS

En 2021, un habitant de Chamblon fêtait ses 80 ans. Une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de partager un repas en sa compagnie au Restaurant du Tilleul à Chamblon.

NOËL

Au vu de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé, avec regrets, d'annuler cet événement. Toutefois, des petits sachets de Noël de friandises ont été déposés par la Municipalité dans les boîtes aux lettres de tous les enfants de moins de 11 ans.

FETE NATIONALE DU 1^{er} AOUT

Au vu de la situation sanitaire, la Municipalité a décidé, avec regrets et en accord avec la Municipalité de Treycovagnes, d'annuler cet événement.

TOURNOI DE PETANQUE INTERCOMMUNAL

Le vendredi 27 août, le tournoi intercommunal de pétanque a eu lieu à Baulmes. La commune de Chamblon y a participé mais n'a malheureusement pas pu conserver sa coupe, gagnée les deux années précédentes.

AGGLOY

En septembre 2021, les communes de l'agglomération yverdonnoise ont déposé un projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4) en vue, notamment, de l'obtention d'un cofinancement fédéral pour l'Axe principal d'agglomération (APA), autrement dit la route de contournement reliant Y-Parc à la zone commerciale En Chamard. L'Office fédéral du développement territorial (ARE) a confirmé la recevabilité du projet et celui-ci est actuellement à l'examen par les services fédéraux concernés.

En ce qui concerne la mobilité douce, les projets d'itinéraires en direction de Pomy et de Treycovagnes se sont poursuivis.

FINANCES GENERALES

Nous nous permettons de vous renvoyer à l'exemplaire commenté des comptes communaux 2021.

TAUX D'IMPOSITION

Le taux d'imposition 2021 de 66% n'a pas été modifié.

PLAFOND D'ENDETTEMENT ET DE RISQUE POUR CAUTIONNEMENT

Pour la législature 2021-2026, les valeurs suivantes ont été fixées :

- le plafond d'endettement lié aux emprunts : CHF 10'000'000.-
- le plafond de risques pour cautionnement et autres engagements : CHF 850'000.-

Acceptés par le Conseil général en date du 6 décembre 2021.

FORÊTS

Monsieur Philippe Graf, Inspecteur forestier, a demandé à toutes les communes de l'arrondissement n° 8, de valider le document interdisant le trafic aux véhicules, comme le précise la loi cantonale sur les chemins forestiers. Les documents des communes ont été validés par le Service Cantonal des Forêts. La pose des panneaux de signalisation a été effectuée à la fin de l'année 2021.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2021, la Municipalité a délivré **8** permis de construire et a validé **5** dispenses d'enquête publique.

ROUTES ET CHEMINS

Les travaux d'entretien ont été réduits au strict minimum. Les trous sur le haut du chemin piétonnier reliant la Rue du Cossaux à la Rue Es Perreyres ont été bouchés. Comme déjà mentionné dans le rapport de gestion 2020, d'importantes dépenses sont à prévoir très prochainement pour la mise à niveau de notre réseau routier.

TERRAINS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan d'affectation (PA) « En Cherin III », le PA Village Ancien et le Plan d'affectation communal (PAcom) ont fait l'objet de quelques petites corrections suite aux remarques et oppositions de certains citoyens. Ces modifications seront mises à l'enquête au cours du premier semestre 2022.

REFUGE

Au vu des restrictions dues au Covid-19, le refuge communal a fermé ses portes du 1^{er} janvier au 13 juin 2021. A partir de cette date, il a été loué **29** fois, dont **13** fois pour des habitants de Chamblon.

POLICE

La Municipalité a pu constater que les habitants respectent parfaitement les lois et le Règlement de police (une seule dénonciation en 2021) « **Encore bravo à la population** ».

Durant l'année 2021, la Police du Nord vaudois a effectué un peu moins de passages dans notre localité (Covid oblige) et ceci, autant avec des véhicules de service qu'avec le bus de proximité. Le Municipal de police fait partie du Comité Directeur et du groupe Bureau. Ils se réunissent une fois par mois afin de discuter des problèmes rencontrés dans les communes membres de l'Association intercommunale. Durant l'année, **15** événements ont sollicité l'intervention de la police. Depuis 2020, il n'y a plus de statistiques sur les affaires judiciaires. Voici un petit résumé :

Demandes d'assistance :	4
Accidents (DM + gibier) :	2
Animal (perdu ou trouvé) :	6
Incendies :	0
Pollution hydrocarbure :	2
Ivresse :	2

Radar : **18** (dont 2 avec le laser)

Résultats du radar

Infractions (Ministère Public) :	1
Infractions :	130 (127 amendes d'ordre et 3 dénonciations à la Préfecture).

Quelques problèmes de troubles à l'ordre public ont été réglés sans l'intervention de la Police.

Le 24 novembre 2021, la Rencontre « Bien Vivre Ensemble dans notre Commune », initialement prévue en 2020, a pu avoir en lieu. Huit personnes de divers quartiers ont participé à cette séance, qui a été très agréable, où diverses discussions ont été échangées. Merci encore à L'observatoire de la Sécurité PNV et aux participants.

En 2021, notre commune n'a pas été touchée par une série de cambriolages importants. La Municipalité demande à ses habitants de continuer à rester attentifs et à prêter une attention particulière sur ce qui se passe dans le voisinage, ce qui permettra ainsi de garder la sérénité de notre commune.

En 2021, le Service cantonal de la signalisation à Lausanne a accepté notre proposition de signalisation des 62 places de parcs situées sur le domaine communal. Celles-ci ont été marquées et la signalisation posée durant l'automne. Les vignettes (environ une vingtaine) sont à disposition des personnes intéressées au bureau communal pour la somme de CHF 360.- pour la durée d'une année. Elle doit être apposée sur le pare-brise 2022. Aucun contrôle n'a été fait en 2021.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

En 2021, le SDIS du Nord vaudois a soumis un projet de modifications de ses statuts concernant notamment la diminution d'un membre du Comité Directeur (CODIR) d'Yverdon-les-Bains, l'introduction des Mini-Sapeurs, le contrôle de la police des constructions et la nouvelle dénomination SDIS du Nord vaudois. Ces derniers n'ont pas été validés car certaines communes de l'assemblée intercommunale ont refusé ces propositions. Projet en attente.

En 2021, le SDIS est intervenu à 5 reprises sur notre commune pour les motifs suivants : chute d'un arbre sur la chaussée, 2 pollutions aux hydrocarbures, une inondation (rupture d'une conduite d'eau) et un accident de circulation.

ECLAIRAGE PUBLIC

En 2021, la Municipalité n'a rencontré aucun problème majeur concernant l'éclairage public.

PROTECTION CIVILE

Durant la période du Covid, le personnel de l'ORPC de notre région a été engagé à de nombreuses reprises pour aider la population, tant dans les milieux hospitaliers, maison de retraites, aide de commandement ainsi que pour d'autres services. Ces engagements ont engendré de nombreuses heures supplémentaires pour le personnel professionnel et les astreints. Durant les périodes estivales et automnales, il y a eu une petite accalmie mais en fin d'année le Covid a repris. Un nouvel engagement a été établi.

Le Bureau administratif de l'ORPC se trouve au Passage du Fourg 5 à Orbe et son personnel peut être atteint au 021 338 03 50.

Pour 2021, le coût de CHF 18.27 par habitant qui était prévu selon le budget (en septembre 2020), s'est finalement élevé à CHF 18.08.

CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2021, le Contrôle des habitants et la Police des étrangers dénombre **561** habitants dont **72** étrangers au bénéfice d'une autorisation de séjour.

EAU

Travaux au réservoir :

Comme vous avez certainement pu le constater, durant l'année 2020 des travaux ont été entrepris au réservoir. Après les transformations intérieures, la mise en service a été faite en 2021. D'autres conduites seront mises en place afin d'amener l'eau à Treycovagnes, Suscevaz et Method.

Durant l'année 2021, les services industriels d'Yverdon-les-Bains ont procédé aux contrôles des vannes et des Bornes hydrantes (BH) au centre du village.

Une grosse fuite sur la conduite d'eau sous-pression a eu lieu à la Rue des Grandes Vignes, causant des dégâts dans le garage et la propriété d'un particulier. Grâce à l'intervention du propriétaire et au renfort du SDIS, l'habitation a pu être protégée. Cette conduite défectueuse a fait l'objet d'un préavis municipal qui a été approuvé par le Conseil général de Chamblon en date du 6 décembre 2021. Elle sera changée et prolongée afin de rejoindre celle qui se situe au Chemin du Ruz, comme demandé dans le PDDE (Plan Directeur Distribution Eau).

En 2021, le dossier d'autocontrôle de l'eau de notre commune a été établi et rectifié par l'entreprise RWB Hydroconcept Sàrl. Ce dernier a été validé par les services cantonaux concernés après quelques modifications.

EPURATION ET EAUX CLAIRES

Les travaux d'agrandissement de la STEP d'Yverdon-les-Bains avancent bien, sans contrevenir à son bon fonctionnement. Le Conseil général de Chamblon a accepté en date du 6 décembre 2021, un emprunt pour construire la partie Micropollution qui devra entrer en fonction en 2025. Dès lors, la taxe de CHF 9.- par habitant ne sera plus appliquée.

En 2021, plusieurs contrôles ont été effectués à l'aide d'une caméra sur les conduites d'eaux claires et eaux usées à la Rue des Grandes Vignes, suite à un problème dans une propriété. Il s'est avéré que les problèmes ne provenaient pas de nos conduites mais de celles du propriétaire.

UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE)

L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Chamblon rencontre un grand succès. Pour rappel, la structure a augmenté sa capacité d'accueil en 2020 et après analyse de la liste d'attente ainsi que de l'état des inscriptions, les démarches pour une nouvelle augmentation d'accueil des élèves en 2022 ont été entreprises.

DECHETS – DECHETTERIE

Comme chaque année, malgré de nombreux rappels des règles d'utilisation de la déchetterie, la Municipalité constate que les actes de non-respect des consignes ne cessent d'augmenter. Des réflexions sont en cours.